

A photograph of a modern building facade. The upper part of the image shows a dark blue horizontal band above a large, translucent, white canopy structure. Below the canopy, the building's facade is composed of dark, perforated metal panels and large windows. The lower right corner shows a brick wall and some small plants. The text is centered on the canopy.

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SITE DE FORMATION «GRAND LOGNES»**



LE CONTEXTE DU PROJET

Le Ministère de l'Intérieur possède plusieurs sites répartis en périphérie de Paris. Afin d'optimiser son parc immobilier, il décide de regrouper les entités, d'en céder certaines. Dans ce cadre, le site de Lognes est amené à se développer. Il représente environ 18 000 m², sur un terrain de 23 ha.

Le site de Lognes représentera un établissement clé du Ministère dans le cadre du Grand Paris. Il est appelé à recevoir de plus en plus de stagiaires pour répondre à l'augmentation des formations.



- 1 - Site de formation "Grand Lognes"
- 2 - Gare RER de Lognes
- 3 - Mairie de Lognes

Plan de situation avant projet

HISTORIQUE

La construction du site du ministère de l'Intérieur de Lognes fut décidée dans les années 1970, après la décision par l'État de créer la ville nouvelle de Marne la Vallée en 1965. Dans le périmètre de la ville nouvelle se trouve la commune de Lognes. Les terres agricoles ont alors été achetées et aménagées par un organisme public relevant de l'État, L'EPA Marne, qui réalise les voies, les réseaux et les équipements publics. La ligne régionale express de transport, le RER, voit l'inauguration de la gare de Lognes en 1980. Le projet urbain est alors naissant. La ville de Lognes se développe rapidement. Sa population passe de 248 habitants en 1975 à 12 973 en 1990.

L'architecte Jean Willerval, grand prix national de l'architecture et architecte-conseil au Ministère de l'urbanisme et du logement, est choisi pour réaliser le centre du Ministère de l'Intérieur. L'édifice construit à partir de 1978 est inauguré en 1982. Il est bordé au nord par la voie du RER. Une zone d'habitat pavillonnaire se construit alors au sud.

L'architecture se caractérise par un ensemble de bâtiments en briques rythmés par de grands ensembles verticaux de menuiseries couleur sombre, aux remplissages en vitrages miroir caractéristiques des années 1980. Le bâtiment se découpe dans le paysage et fait signal dans la ville en gestation.

Six corps de bâtiment totalisent une surface utile de 17 750 m². Le gabarit varie de R+1 à R+5. Deux corps de bâtiment sont articulés de part et d'autre du corps central où est aménagé l'unique point d'accès et le hall d'accueil.

Le bâtiment au sud est conçu sur un plan en couronne.

Les ailes de bureaux sont conçues sur un principe de couloir désaxé qui engendre des bandes de locaux de 2 largeurs différentes.

CONCEPT

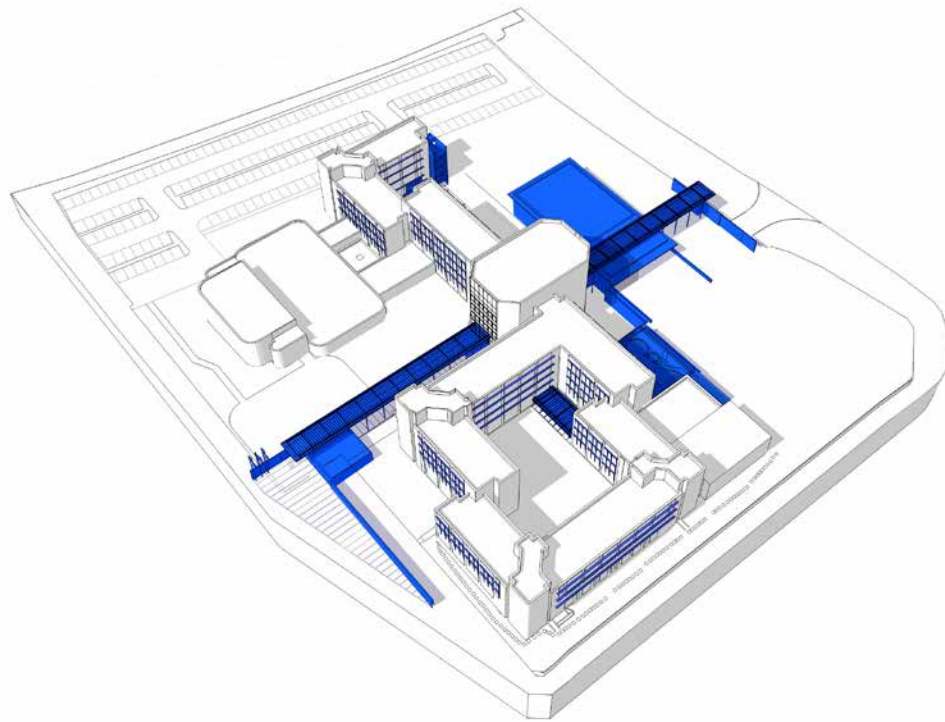
Imaginer le projet dans son évolution actuelle et à venir, avec une réflexion sur la totalité du site, son optimisation en terme de valorisation du patrimoine et de l'outil immobilier du Ministère.

Valoriser les abords du site par un traitement paysager spécifique.

Identifier le côté institutionnel, ministériel du centre, accroître son aspect d'élément structurant de la ville constituée en créant un parvis urbain, un poste d'accueil en limite de la parcelle qui sécurise le site en filtrant des visiteurs.

Créer une colonne vertébrale qui distribue les flux, oriente les visiteurs, relie les bâtiments existants et neufs, par une grande galerie-colonnade qui traverse le site d'Est en Ouest.

Renforcer l'identité du bâtiment, en assurant une rénovation thermique de l'enveloppe et des protections solaires différenciées selon l'orientation.

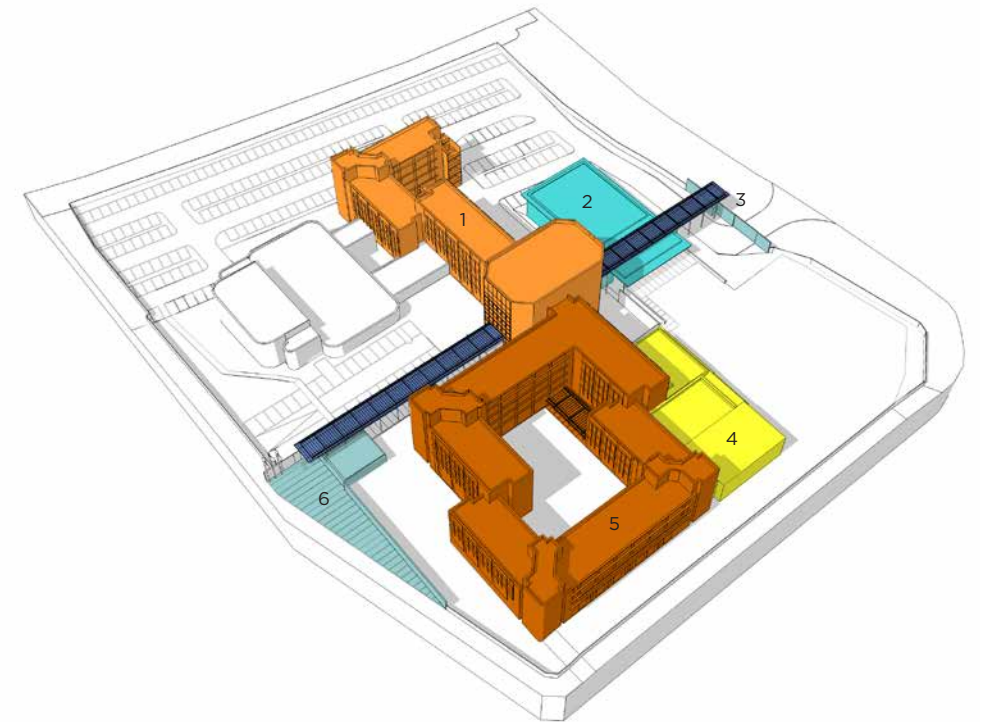


Axe structurant et extensions créées

Programme

L'opération Grand Lognes a plusieurs objectifs :

- augmenter la capacité d'accueil des stagiaires et de la formation (de 500 à 900/1000 stagiaires)
- moderniser l'accueil et le contrôle d'accès, notamment par une extension de l'entrée
- intégrer la création d'un auditorium d'environ 300 places sur la partie est du site
- augmenter la capacité du restaurant et améliorer son fonctionnement
- réorganiser les bureaux des différents services (sans modification d'effectifs)
- réaliser les travaux de réparation des existants (menuiseries extérieures fuyardes, équipements techniques obsolètes, niveau de finitions inconfortables ou désuets...)
- entamer une mise aux normes et conformités dans les zones concernées (techniques, sécurité incendie, accessibilité handicapé, plan local d'urbanisme...)
- augmenter les performances des bâtiments, notamment d'un point de vue énergétique



- 1 - formation
- 2 - auditorium
- 3 - poste de garde
- 4 - restaurant
- 5 - bureaux
- 6 - poste de contrôle avancé

Schémas concept programme

RENFORCER L'IDENTITÉ INSTITUTIONNELLE

Un parvis urbain est créé en limite de propriété. Il s'ouvre sur l'espace public de la rue du Haras.

Un mur en équerre, composé d'éléments de béton blanc architectonique délimite l'espace public. Des failles régulières laissent entrevoir la végétation à l'intérieur du site du Ministère.

A l'angle de l'équerre, la paroi vitrée laisse voir l'entrée de l'accueil. Un auvent vitré abrite les visiteurs.

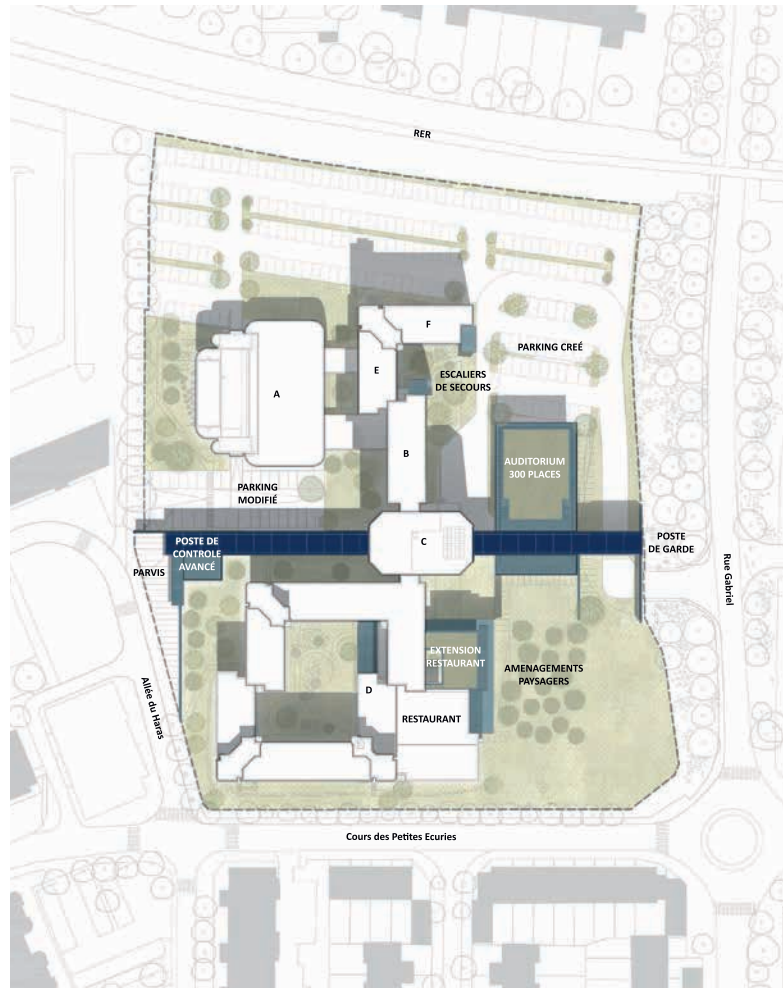
Sur le retour de l'équerre, se trouve la porte d'entrée du parking « officiel ». Ce portail retrouve l'aspect architecturé du mur, à la manière du caméléon.

Le site du Ministère est ainsi doté d'une protection physique et visuelle renforcée.

L'accueil se fait dans le poste de contrôle avancé. Celui ci est organisé selon une différenciation des fonctions de contrôle et d'accueil, avec une séparation des flux visiteurs, stagiaires, employés.

L'organisation, l'attente, l'enregistrement, tout doit participer à donner une bonne image de l'Institution.





Plan Masse

L'AXE STRUCTURANT

Une galerie couverte, est-ouest, en structure acier et en couverture en polycarbonate translucide joue un rôle structurant dès l'entrée du site.

Le rythme rigoureux de la structure acier de la galerie (basé sur celui de l'existant) impose une certaine solennité.

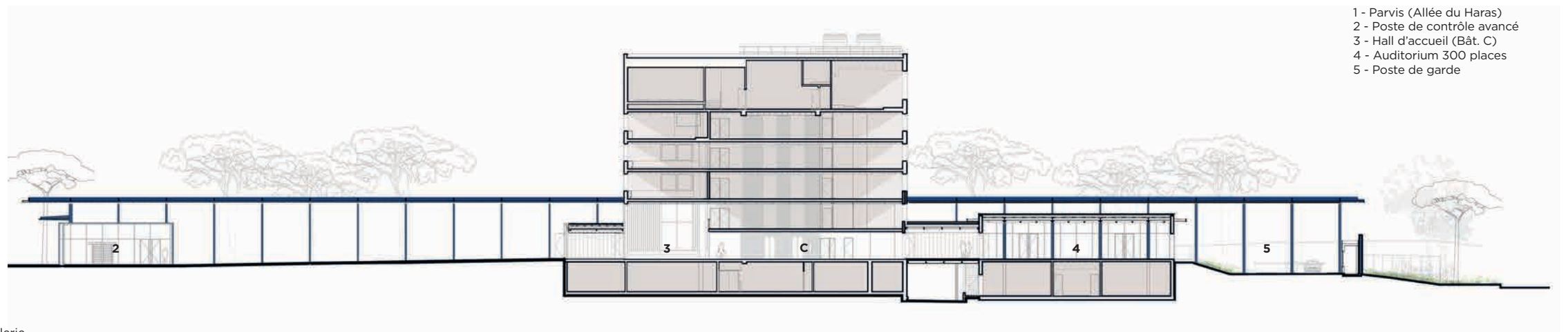
La galerie accompagne et vient chercher l'utilisateur depuis les entrées jusqu'au cœur du bâtiment. Elle intervient comme trait d'union entre les différentes parties du programme, neuf et ancien, sur la totalité du site.

Elle permet aux utilisateurs de se repérer :

- au Nord, la formation avec tous les salles regroupées dans les bâtiments B, C, E, F,
- au Sud, les bureaux rassemblés pour une meilleure cohésion et autonomie, et le restaurant en rez-de-chaussée ;
- à l'Est, le nouvel auditorium et l'entrée secondaire rue Gabriel.

Cette distinction claire entre la partie formation et la partie administration s'exprime par une réorganisation spatiale et donc une séparation des flux.

En partie centrale (bâtiment C) le hall existant, avec sa double hauteur, est reconfiguré pour recevoir exclusivement les fonctions d'accueil.



- 1 - Parvis (Allée du Haras)
- 2 - Poste de contrôle avancé
- 3 - Hall d'accueil (Bât. C)
- 4 - Auditorium 300 places
- 5 - Poste de garde

Coupe sur galerie



AUGMENTATION DES ESPACES DE FORMATION ET CREATION D'UN AUDITORIUM DE 300 PLACES

Augmentation de la capacité d'accueil des stagiaires et de la formation

L'aménagement des bâtiments B, C, E et F en salles de formation reprend les principes suivants :

- Création de petites salles de formation de 10/15 personnes dans les petites trames constructives (3,20 m.)
- Redéploiement des salles de formation dans les grandes trames (4,80 m.)
- espaces de détente à l'entrée de chaque étage

Le nouvel auditorium

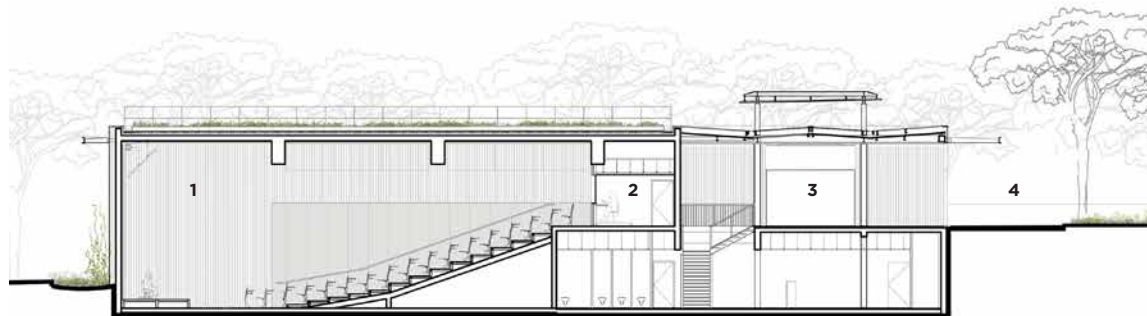
L'auditorium possède deux accès principaux, les deux se situant au niveau haut. Il permet ainsi deux configurations et deux utilisations différentes de l'auditorium.

Le principal, intérieur, se fait depuis la galerie de liaison nouvellement créée qui relie l'auditorium au bâtiment C. La galerie débouche sur le foyer (hall) de l'auditorium et s'inscrit dans le nouvel axe structurant.

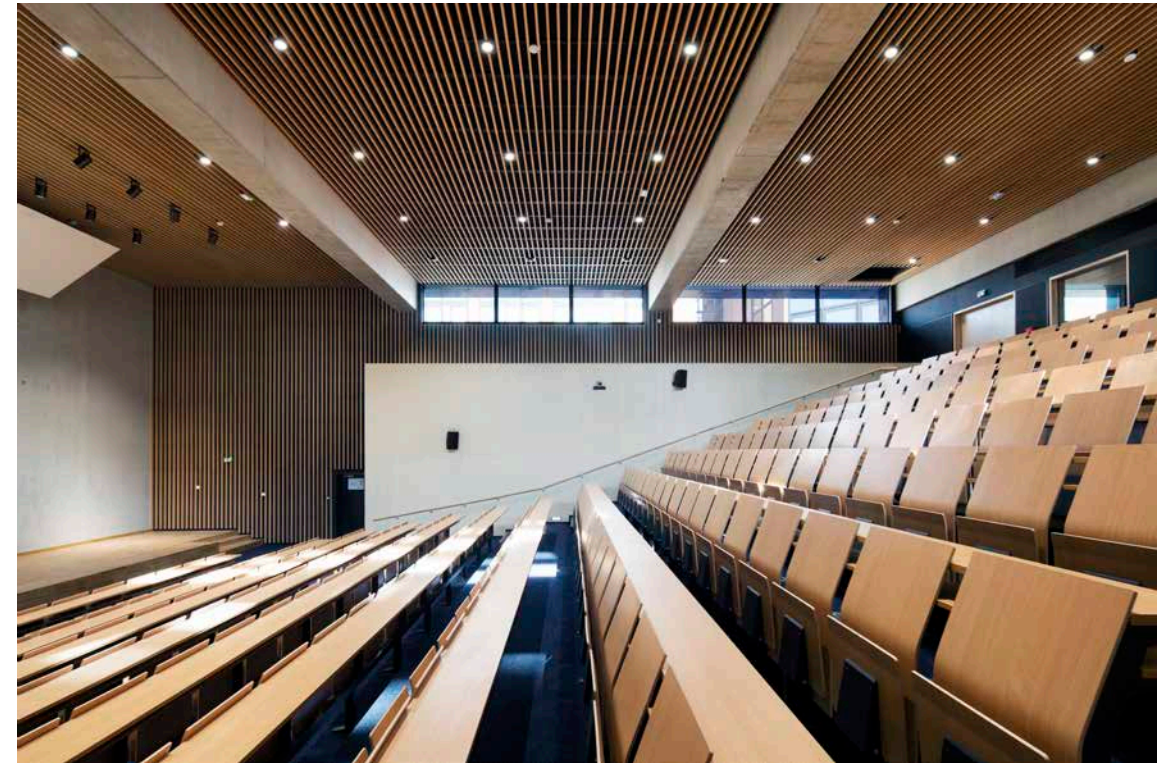
Le second accès, indépendant de l'accès intérieur contrôlé, se fait depuis la façade sud de l'auditorium, par un hall vitré s'ouvrant sur un parvis, sur le paysage et l'espace vert préservé devant le restaurant.

L'auditorium se développe sur 2 niveaux. La différence de hauteur entre les deux étages correspond à la pente des gradins des 300 places de l'auditorium. Celui-ci abritera des conférences et servira de salle d'examen, les tables étant équipées pour répondre à cette fonction (tablettes pour écrire). Des bandeaux vitrés en partie haute permettent un éclairage naturel qui peut être maîtrisé au moyen de stores extérieurs occultant.

- 1 - Auditorium
- 2 - Régie
- 3 - Foyer
- 4 - Parvis (aménagement paysager)



Coupe sur auditorium







L'EXTENSION DU RESTAURANT

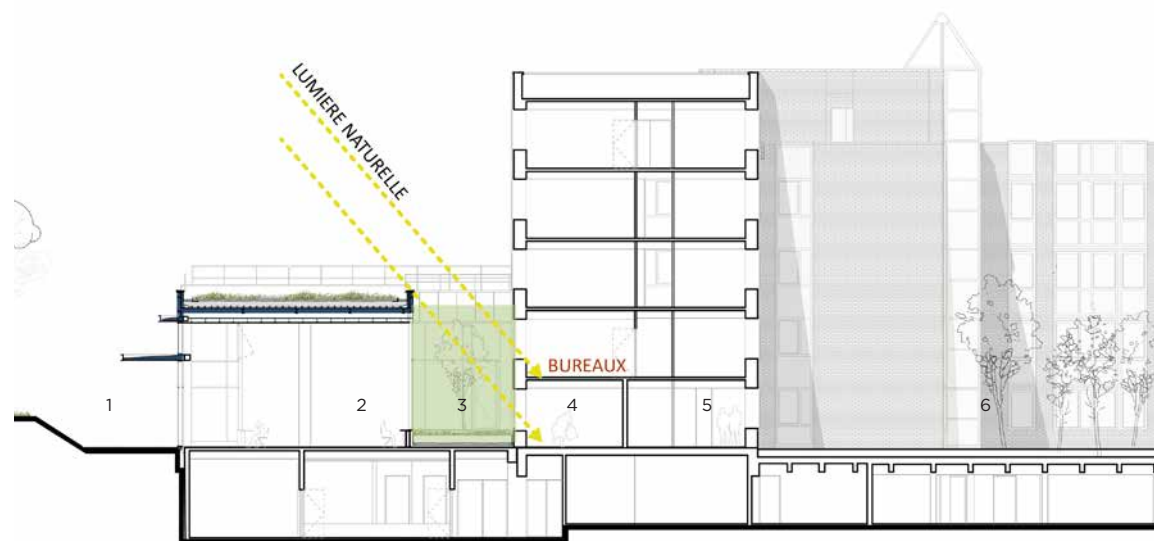
L'augmentation de la capacité d'accueil du restaurant (Fondation Jean Moulin), avec la mise en place d'un fonctionnement de 2,5 rotations (avec des pics à 900 personnes/jour maximum) implique différentes modifications :

- L'extension de la salle de restaurant pour porter la surface à environ 420 m²,
- L'agrandissement de la laverie.
- L'amélioration des flux avec une différenciation claire entre les flux d'entrée vers la distribution du self et les flux de sortie via la dépose plateaux.

La création d'un patio entre l'extension et le bâtiment existant permet de faire pénétrer la lumière naturelle dans les différents espaces, dont les bureaux du premier étage.

En façade, un élément horizontal protège du soleil les vitrages et unifie l'extension avec la partie ancienne.

Grace à une galerie couverte dans la patio, l'accès à la cafétéria se fait indépendamment du fonctionnement du restaurant.



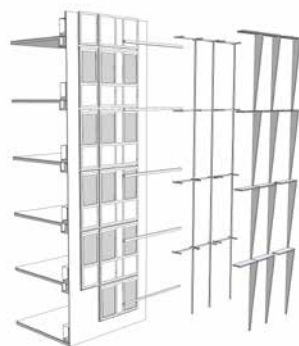
- 1 - Terrasse
- 2 - Restaurant
- 3 - Patio
- 4 - Laverie
- 5 - Cafétéria
- 6 - Cour intérieure (Bât. B)

Coupe sur restaurant





Façade existante avant intervention



Façade Ouest : Principe de brise-soleil composés d'éléments horizontaux et verticaux

DES FAÇADES PLUS PERFORMANTES

Un traitement de façade spécifique suivant l'orientation.

Les simulations thermiques ont permis d'envisager en fonction de l'orientation des façades trois types d'intervention garantissant un éclairage naturel suffisant dans les bureaux et salle de formation tout en minimisant les besoins en rafraîchissement :

- en façades sud, des casquettes filantes d'environ 45 cm de profondeur,
- en façades ouest, une combinaison de protections horizontales et verticales (avec une partie biaisée) d'environ 35 cm de profondeur,
- en façade des stores intérieurs performants.

L'optimisation des profondeurs de brise-soleil permet d'obtenir un maximum d'efficacité pour un minimum de matière ajoutée. La possibilité d'équiper à moindre coût les façades de brise-soleils, en les fixant entre les menuiseries dans les joints creux, permet de traiter un bon nombre de pathologies (problèmes d'étanchéité à l'eau et à l'air, ponts thermiques...). Les protections solaires sont composées de remplissages en métal perforé, dont le coloris est identique à celui des menuiseries existantes afin de se fondre à celles-ci.



ARCHITECTURE PATRICK MAUGER

À partir des usages, du contexte, du budget, les projets affirment une forte personnalité et se caractérisent par un travail sur la lumière et sur la matière.

L'agence travaille actuellement sur les chantiers suivants :

- l'extension pour l'Université Paris 4 - Sorbonne sur le site de Malesherbes d'une cafétéria universitaire,
- l'aménagement du siège de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune avec création de la nouvelle salle du conseil, d'espaces de réunion, d'exposition et d'office du tourisme.

De même, l'agence continue son développement avec les derniers concours remportés :

- le nouveau restaurant du Sénat,
- le Centre de Recherche par l'Innovation pour la Ville de Paris et une résidence de chercheurs pour la RIVP avec les architectes Eddy Vahanian et Daniel Lefèvre, pour un travail de reprise d'un hôtel particulier du 18e siècle d'un bâtiment des années 1930 et la création d'un nouveau bâtiment en cœur d'îlot dans le Marais,
- la Cité muséale de Château Chinon avec l'extension des musées du Septennat du président Mitterrand et du Costume.

Curriculum de Patrick Mauger

2010 - Architecte conseil de l'Etat, Direction régionale des affaires culturelles de Languedoc-Roussillon.

1999 - Création de l'agence Architecture Patrick Mauger

1991 - Auteur du livre « Centres commerciaux », Editions du Moniteur

1989 - Etudes Approfondies en Théories de l'Architecture, Paris Villemin

1988 - Boursier de l'Académie Française, fondation Jean Walter-Zellidja

1987 - Troisième cycle en communication multimédia, Sciences'com

1986 - Architecte D.P.L.G, Ecole d'architecture Marseille

Collaborateurs

Jean-Baptiste André, Julie Bérard, Béatrice Brun, Noémie Gendron, Alain Grousset, Franck Heirman, Ludovic Le Bras, Hélène Malaplate, Bertrand Perreaux, Nadine Turquaud, Stéphanie Legrand





FICHE TECHNIQUE

Programme :

Réhabilitation des bâtiments en site occupé, extension du restaurant, création d'un auditorium, amélioration des performances environnementales de l'existant, valorisation du site.

Lieu :

27 cours des petites écuries 77185 Lognes

Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'Intérieur

Maîtrise d'Œuvre :

Architecture Patrick Mauger, architecte mandataire
Jean Baptiste André (chef de projet), Camille Gharbi, Alain Le Bahl (suivi de chantier).
B.E.T : Khephren Ingénierie (structure), Cap Ingélec (fluides, électricité, climatisation), Delporte Aumond Laigneau (économie), Etamine (HQE), A.V.L.S (acoustique), Sophie Barbaux (paysage).

Entreprise générale : Eiffage

Surface du terrain : 23 163 m²

Surface de plancher : 19 210 m²
dont 1 113 m² de neuf

Coût : 13 596 000 € HT

Calendrier de l'opération :

Accord d'engagement : août 2012

APS : mai 2013

APD : août 2013

Obtention permis de construire : février 2014

Démarrage travaux : septembre 2014

Livraison : avril 2016

Crédits photographiques :

Michel Denancé

